

■ **Briec Corlay**, à Grandvillard, exploitation de l'Hôtel-Restaurant du Vanil-Noir. Entreprise individuelle. (FOSC du 14.03.2002, p. 6). Par ordonnance du 01.03.2004, le Président du Tribunal de la Gruyère, à Bulle, a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 1969 du 15.04.2004
(02226276 / CH-217.0.411.638-9)